

Le mouvement de l'urbanisme culturel regroupe les acteur-ices agissant en faveur d'interventions artistiques et culturelles dans des contextes de transformations territoriales. Le Mouvement promeut ces pratiques intermédiaires qui créent les conditions de la capacité à agir de toutes les parties prenantes et influer sur les modes opératoires de la fabrique territoriale. Inscrites dans les enjeux contemporains des transitions, ces pratiques contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité.

L'association a pour objet de représenter et rendre visibles les pratiques de l'urbanisme culturel, structurer et développer ce champ professionnel, et travailler en lien avec d'autres mondes qui visent à cette meilleure habitabilité. Elle agit principalement sur le territoire français et construit des liens avec des partenaires internationaux.

Rejoindre le Mouvement de l'Urbanisme Culturel, c'est faire partie d'un réseau qui explore, expérimente et défend des pratiques qui :

- Impliquent l'ensemble des parties prenantes (et notamment les habitant-es) dans la transformation de leur cadre de vie.
- Prennent en compte la diversité des contextes et des enjeux locaux pour proposer des actions justes et adaptées aux spécificités des territoires.
- Proposent des interventions artistiques et culturelles situées dans des contextes de transformations et transitions.

En adhérant au Mouvement de l'Urbanisme Culturel, vous vous engagez à

- Participer activement et autant que possible à la vie du réseau, dans un esprit d'ouverture et de co-développement en :
 - Partageant vos expériences et savoir-faire pour nourrir une intelligence collective des territoires.
 - S'appuyant sur ce réseau pour mettre en perspective vos projets au regard des ambitions de l'urbanisme culturel.
 - Assurant votre présence sur des temps forts du Mouvement pour communiquer ses actions et mettre en lumière les spécificités de ces pratiques.
- Continuer à rechercher des solutions humaines et techniques adaptées aux enjeux de la transformation des territoires.
- Inscire vos actions dans l'intérêt général et le respect du bien commun et ne pas utiliser le réseau à d'autres fins.

Le Mouvement s'engage envers ses membres à

- Ouvrir un espace de rencontres et d'échanges favorisant la mise en réseau et la collaboration.
- Organiser des événements, des ateliers et des rencontres pour enrichir les pratiques et ouvrir de nouvelles perspectives.
- Promouvoir les réalisations d'urbanisme culturel auprès des acteurs publics et privés pour contribuer à l'essor de ces pratiques innovantes.
- Assurer une veille sur les évolutions du secteur et les opportunités pour les porteurs de projets.
- Accompagner et informer les acteur-ices qui souhaiteraient se lancer dans ces démarches des activités de ses membres.
- Partager un socle commun de références, pratiques et modes de faire.

Le règlement intérieur de l'association précise l'ensemble de ces engagements.